

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Église. Titulaires d'églises paroissiales. — II Nominations ecclésiastiques. — III Apostolat de la prière. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Correspondance romaine. — VI Le Congrès eucharistique de Montréal. — VII Chemin de la croix : Comment le faire pour en gagner les indulgences.

AU PRONE

Le dimanche, 6 novembre

On annonce :

Dans le diocèse de Joliette, l'anniversaire de l'élection de Mgr l'évêque (dimanche le 14).

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 6 novembre

Messe du 5e dim. après l'Épiph. *semi-double* ; mém. de l'Oct. (*dans le diocèse de Joliette*, mém. de la Toussaint et de S. Charles) ; préf. de la Trinité. — Vêpres du dim. ; mém. de l'Oct. (*dans le dioc. de Joliette*, mém. de la Toussaint et de S. Charles.)

Cathédrale de Joliette, messe et vêpres solennelles de S. CHARLES.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 13 novembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 11 novembre, saint Martin.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 10 novembre, saint André Avellin ; du 11 novembre, saint Martin (Martindale).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 9 novembre, saint Théodosie (Acton).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 9 nov., saint Théodore (Grand'Anse) ; du 13 nov., saint Stanislas et saint Didace.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 13 novembre, saint Stanislas (Ascott).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 13 novembre, saint Stanislas.

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 9 novembre, saint Théodore (Liskeard) ; du 11 nov., saint Martin (Whitney) ; du 13 nov., saint Stanislas (Wilno.)

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 9 novembre, saint Théodore (Chertsey).

J. S.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

- M. l'abbé A. Lacasse, curé de Saint-Charles ;
 M. l'abbé A. Desnoyers, curé de Sainte-Elisabeth-du-Portugal ;
 M. l'abbé O. Mousseau, curé de Sainte-Claire, à Tétraultville ;
 M. l'abbé H. Quesnel, vicaire à Saint-Paul-l'Ermité.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale pour le mois de novembre 1910
 approuvée et bénie par Pie X

LES MARIAGES MIXTES

OFFRANDE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour la complète extirpation des mariages mixtes.

Résolution apostolique : Je prierai et je me mortifierai pour obtenir cette grâce à l'Eglise.

Prières des Quarante-Heures

MERCREDI,	9	NOVEMBRE	—	Saint-Martin.
VENDREDI,	11	“	—	Sainte-Anne, à Montréal.
DIMANCHE,	13	“	—	Saint-Vincent-de-Paul, Montréal.
MARDI,	15	“	—	Saint-Jean.



l'o
F
a
d'une mani
parle pas
térisque ha
année elle
complicité c
établi une
murailles du
son but étan
une loi con
marques son
cées de l'Egli
sur la brèche
de ses meille
haine des ant
j'avance, et qu
preuves direct
plaider cette t

— Comme
lution italienn
exceptée, cette
fêtes qui doiver
donner un asp
l'unité de la pat
veaux argumer
spirituel du Sou
mieux cacher so
entre le pouvoir

CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 22 septembre 1910.

A l'occasion de la manifestation de Giordano Bruno, le pape avait fait une protestation sous forme de lettre au cardinal vicaire. Cette manifestation s'écartait d'une manière notable de celles des années précédentes. Je ne parle pas de sa tournure anticléricale, qui était la caractéristique habituelle de ces sortes de processions. Mais cette année elle visait deux choses. Le pape, car elle avait, avec la complicité ou l'assentiment tacite du gouvernement italien, établi une de ses succursales au point le plus rapproché des murailles du Vatican. Et surtout les congrégations religieuses : son but étant de presser sur le Parlement italien pour obtenir une loi contre elles. En cela les anticléricaux de toutes les marques sont logiques. Les religieux sont les sentinelles avancées de l'Eglise, ils sont toujours au premier rang, toujours sur la brèche, et le terrain débarassé d'eux, l'Eglise est privée de ses meilleurs soutiens, de ses plus vaillants défenseurs. La haine des anticatholiques est la meilleure preuve de ce que j'avance, et qu'il ne serait point difficile de démontrer par des preuves directes, si j'avais le temps et l'espace nécessaire pour plaider cette thèse.

— Comme nous approchons du cinquantenaire de la Révolution italienne et de la prise des Etats pontificaux, Rome exceptée, cette manifestation était encore une préparation aux fêtes qui doivent avoir lieu l'année prochaine. On veut leur donner un aspect nettement anticléricale, et sous couleur de l'unité de la patrie italienne, battre en brèche, par de nouveaux arguments, par des démonstrations *ad hoc*, le pouvoir spirituel du Souverain-Pontife. La Révolution italienne, pour mieux cacher son jeu, avait d'abord soigneusement distingué entre le pouvoir temporel qu'elle détruisait et le pouvoir spi-

rituel de la papauté. Elle disait même que l'abolition du pouvoir temporel était la meilleure garantie de l'indépendance du pouvoir spirituel, et s'étonnait presque de ce que le pape ne l'eût pas remerciée du grand service qu'elle lui avait rendu. Maintenant elle estime que les temps sont arrivés où il faut jeter le masque et elle montre clairement ce qu'elle veut : l'abolition du pouvoir spirituel.

— L'occasion de l'anniversaire du 20 septembre, jour où les troupes italiennes ont pénétré dans Rome par la brèche de la Porta Pia, a donné le moyen de faire connaître la pensée ultime de la Révolution italienne, et M. Nathan, juif et ancien grand-maître de la franc-maçonnerie, l'a prise au bond, et devant la brèche historique, a fait un discours. Celui-ci n'est plus dans le ton des discours de ce genre, qui se répétaient plus ou moins et étaient *relativement* modérés. M. Nathan s'est découvert, et avec une violence de langage à laquelle on n'était pas habitué, s'est évertué à combattre le dogme catholique en exaltant la Rome actuelle élevée sur les ruines de la Rome chrétienne.

— La convenance aurait dû imposer plus de respect pour des vaincus dépouillés de leur pouvoir ; mais les juifs ont le triomphe bruyant, et ils ont montré qu'en ouvrant la brèche de la Porta Pia, ils avaient en vue l'ouverture de la brèche dans le pouvoir spirituel de la papauté. On pourra s'étonner de voir un juif parler de cette façon de l'Eglise catholique, car il ne doit pas la connaître beaucoup. C'est précisément cette ignorance qui produit son assurance et lui a fait avancer sur l'infailibilité les pensées les plus hétérodoxes et qu'aucun catholique n'avait jamais rêvées. Toutefois une petite remarque : Nathan est juif, et on s'en aperçoit dans son discours. Il parle de Notre-Seigneur, mais dit Jésus au lieu de dire Jésus-Christ, qui est le nom catholique de Celui qu'il blasphème. Voilà ; le nom de Christ, Messie, réson-

nait trop
comme s'

— On
blasphém
était exig
il y a gros
être trop s
Rome. Cel
à ceux de
président d
autre consé
merciaux d
tion netten
liques, et si
forces, il est
riels et fina
faire de cet
les ruines d
d'assister à c
éhonté.

— On pari
sujet une cur
de Pie X. Le
était reçue en
Saint-Roch, u
Rome. Dans
membres de la
n'avait point
pour l'archevê
primicier de c
voulais vous co
or les requêtes
Jusqu'au roi de
l'archevêque d'

nait trop dur à ses oreilles juives, aussi l'a-t-il supprimé comme s'il pouvait supprimer l'histoire.

— On comprend que le Souverain-Pontife, après tant de blasphèmes, ait voulu faire une protestation solennelle. Elle était exigée par ses fidèles de Rome ; et, sans être grand clerc, il y a gros à parier que le président du Conseil n'aura pas dû être trop satisfait de l'intempérance de langage du maire de Rome. Celui-ci a jeté un défi à tous les fidèles de Rome, à ceux de l'Italie ; il sera relevé, et ce n'est point l'affaire du président du Conseil qui désire la paix. Il en arrivera cette autre conséquence, plus dommageable pour les intérêts commerciaux de Rome. En donnant ainsi à ces fêtes une intonation nettement anticléricale, on en arrive à éloigner les catholiques, et si les libres penseurs sont réduits à leurs propres forces, il est douteux qu'ils puissent donner les résultats matériels et financiers que la ville de Rome en espérait. Ils veulent faire de cet anniversaire la fête de la libre pensée trônant sur les ruines de l'Eglise ; les catholiques italiens se garderont d'assister à ce triomphe, qui n'est au fond qu'un mensonge éhonté.

— On parle toujours du prochain consistoire et voici à ce sujet une curieuse anecdote qui montre bien la pensée intime de Pie X. Le jour de la Saint-Roch, la confrérie de cette église était reçue en audience pour présenter les pains bénits dits de Saint-Roch, usage qui existe en quelques autres églises de Rome. Dans la conversation familière qui suivit, un des membres de la confrérie faisait savoir au pape que celle-ci n'avait point de protecteur, et un autre demandait ce titre pour l'archevêque de Bologne, Mgr della Chiesa, qui avait été primicier de cette archiconfrérie. Le pape répondit : " Si je voulais vous contenter, je devrais nommer un autre cardinal ; or les requêtes que je reçois sont vraiment trop nombreuses. Jusqu'au roi de Monténégro qui m'a demandé le chapeau pour l'archevêque d'Antivari. Tous les matins, en célébrant la

messe, je prie Dieu pour qu'il conserve en vie le plus possible des membres du Sacré-Collège, et ce, pour ne pas créer de nouveaux cardinaux."

— L'anecdote peut être vraie dans le fond ; mais certains détails sont sujets à caution. Ainsi l'archevêque d'Antivari n'étant point encore nommé, le désir de le voir revêtu de la dignité cardinalice est un peu lointain, et le Monténégro ne devrait pas pousser son ambition à la hauteur de celle du Portugal, qui a de droit son patriarche créé cardinal au premier consistoire qui suit sa nomination. Mais le pape aurait pu ajouter que de pareilles demandes lui sont venues des Etats-Unis qui voudraient avoir au moins deux cardinaux, de la République Argentine et du Chili qui désirent chacun le chapeau pour un de leurs évêques. Par la force des choses il faudra bien que le Souverain-Pontife arrive à nommer un plus grand nombre de cardinaux étrangers, ce qui ne se peut faire qu'en supprimant des chapeaux en Europe, ou en laissant ce continent avec le même nombre de cardinaux, destinés d'autres chapeaux pour ces républiques lointaines. Cette dernière éventualité n'est peut-être pas du goût du clergé italien en général et romain en particulier, car sa mise à exécution portera à une diminution des titres cardinalices accordés aux Italiens. Nous marcherions à ce que j'appellerai le cosmopolitisme de l'Eglise réalisé dans son Sénat, trop vite pour les Italiens, trop lentement pour les étrangers. Dans la sainte Eglise, rien ne se fait par saut, le fruit ne tombe que lorsqu'il est mûr, et les réformes qui procèdent avec cette sage lenteur ont seules chance de durer. En tout cas nous serions sur la route.

DON ALESSANDRO.

A la dem
remarquab
signature d
Vannutelli,



E C
L
F
taele impo
l'éclat de s
dioses qu'il

On y re
intelligent,
ble, seconde
et fervente
foi et de pie

Mais si t
compliments
en regardan
événement e
ses magnific
honneur à l'
lisé, c'est là
pensé.

D'abord, j
venue à la
terre, d'Italie
d'Autriche, d
rope, et dans
nalités, s'est t
Monde avec a
parties du cor
des continents
prêtres à leur
un fait destine
au début du 2

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE MONTREAL

A la demande de plusieurs, nous sommes heureux de publier ici le très remarquable article suivant, déjà paru dans le *Devoir*, et qui porte la signature d'un des personnages de la suite de Son Eminence le cardinal Vannutelli, légat du Saint-Père.



Le Congrès eucharistique de Montréal a été incontestablement supérieur à tous ceux qui l'ont précédé, pour la magnificence de ses démonstrations, le spectacle imposant de ses grandes assemblées, la munificence et l'éclat de ses décorations, par les spectacles variés et grandioses qu'il nous a offerts.

On y reconnaît tout ce que peut un grand archevêque intelligent, actif, dévoué, orateur et organisateur tout ensemble, secondé par un clergé capable et zélé, par de nombreuses et ferventes communautés, obéi par un peuple admirable de foi et de piété.

Mais si tous les éloges sont mérités et sincères, et si les compliments de convention n'y ont aucune place, cependant en regardant plus haut et plus loin, je vois dans le congrès un événement exceptionnel dont la portée dépasse de beaucoup ses magnificences extérieures. C'est par là surtout qu'il fait honneur à l'archevêque, au clergé et au peuple qui l'ont réalisé, c'est là surtout qu'ils trouveront leur plus belle récompense.

D'abord, je ne sais si jamais députation aussi nombreuse venue à la fois de France, de Belgique, d'Irlande, d'Angleterre, d'Italie, de l'Allemagne catholique, du Luxembourg, d'Autriche, de Pologne, d'Espagne et d'autres parties de l'Europe, et dans laquelle se rencontrent tant de hautes personnalités, s'est trouvée jamais mise en contact dans le Nouveau-Monde avec autant de représentants importants de diverses parties du continent américain. Cette fusion des catholiques des continents anciens et nouveaux, avec tant d'évêques et de prêtres à leur tête, où l'Australie figure également, me paraît un fait destiné à marquer dans l'histoire de l'Eglise catholique au début du 20ième siècle.

Pourquoi dans l'*Histoire de l'Eglise catholique* ?

Parce que le lien et les motifs de cette fusion en font un événement avant tout religieux et catholique.

Où se tient le Congrès ? Au Canada, à Montréal. C'est au berceau du catholicisme en ce vaste continent ; c'est dans la ville surnommée Ville-Marie et Rome du Nouveau-Monde. Voilà donc, après deux siècles et demi de luttes, d'efforts et de sacrifices, voilà les triomphes que l'Eglise catholique, de conquêtes en conquêtes, a ménagés à son divin Epoux ! Quelle signification, quelle portée n'a pas un événement qui fait éclater la fécondité de cette Eglise au lieu même où, en 1642, elle est née si faible et si petite et où elle frappe aujourd'hui les oreilles et crève les yeux, comme dirait saint Augustin, par sa puissance et par sa grandeur !

Et quels sont les motifs de ce rendez-vous des peuples de toutes langues et de toutes nations ?

S'agit-il d'affaires, d'intérêts temporels, de politique, de plaisirs sportifs, de station thermale plus ou moins réputée ; s'agit-il d'une exposition régionale ou universelle, d'une fête civile ou profane ? Non, il s'agit d'un pur acte de foi, il s'agit de prière, de piété, d'adoration. C'est sur le terrain religieux et catholique que se fait cette union fraternelle des représentants de l'élite des plus grands peuples actuels de l'univers.

Pie X demande aux catholiques des divers pays d'Europe de se réunir pour combattre la franc-maçonnerie européenne ou l'Eglise de Satan sur le terrain religieux. Beaucoup hésitent encore à obéir. Or, voici que les directions pontificales remportent une éclatante victoire par le rapprochement, sur le terrain religieux, des forces vives du catholicisme d'Europe et d'Amérique.

Et puis sur ce terrain quels sont les deux dogmes, les deux foyers de concentration de tant d'éléments divers ? L'Eucharistie et la Papauté.

Qui ne sait l'action exercée partout par le protestantisme anglo-saxon sur les nations latines, pour y remplacer la foi surnaturelle à la présence réelle et au saint sacrifice par les froides négations du rationalisme ! Et voilà que les Canadiens

français, 1
splendide
saxon !

Quant à
où elle est
et où les lo
donner un
la catholici
pays resté
tificaux, in
aux acclam
du pape da

En somm
par tant d
d'Etat, reço
auquel prer
l'armée et le
comme le fai
soir, à l'arch
la Belgique,
cordial, et co
entre l'Eglise

Cette roya
ment de son
sacrement de
unique et inf
face des sépar
péens avec l'E
nantes dans le

Ajoutons po
réel ont montr
grand honneur
et en allant ju
manières par u

Autre fait d
n'a pas assez fa
du légat du pap

français, race latine, ménagent au Dieu de l'Eucharistie un splendide triomphe en plein continent américain ou anglo-saxon !

Quant à la Papauté, n'est-il pas à remarquer qu'au moment où elle est si indignement attaquée en divers pays d'Europe et où les loges de l'ancien et du nouveau monde rêvent de se donner un chef commun pour faire échec au chef commun de la catholicité, ce soit en ce moment-là même, qu'au Canada, pays resté si dévoué au pape, avec sa milice de zouaves pontificaux, image fidèle de l'armée pontificale, se manifeste aux acclamations des catholiques des deux mondes le triomphe du pape dans les ovations faites à son légat.

En somme, la royauté de Jésus-Christ niée officiellement par tant de puissances et dont rougissent tant de chefs d'Etat, reçoit ici un hommage national, social et populaire, auquel prennent part les autorités civiles, la magistrature, l'armée et le gouvernement. Jamais encore nous n'avions vu, comme le faisait remarquer Mgr Bruchési, au dîner de samedi soir, à l'archevêché, aucun congrès eucharistique, en-dehors de la Belgique, offrir le spectacle d'un accord aussi complet, aussi cordial, et comme ajoutait le cardinal-légat, aussi harmonieux entre l'Eglise et l'Etat.

Cette royauté de Jésus-Christ, si bien vengée dans le sacrement de son amour qui est l'Eucharistie, et dans cette sorte de sacrement de la vérité qui est le pape, dépositaire de l'autorité unique et infaillible, n'est-ce pas un fait de haute portée en face des séparations ou des divorces de certains états européens avec l'Eglise et en face des négations protestantes dominantes dans le continent américain ?

Ajoutons pour être justes que nos frères séparés de Montréal ont montré une largeur et une délicatesse qui leur font grand honneur en favorisant, en secondant même le congrès et en allant jusqu'à y contribuer de leur bourse et de diverses manières par une coopération généreuse.

Autre fait de non moindre portée pour les catholiques. On n'a pas assez fait ressortir que, dans sa réponse au télégramme du légat du pape, le successeur d'Henri VIII a salué le Con-

grès eucharistique, lui a manifesté sa sympathie et a par là, comme par anticipation, réalisé le vœu des catholiques, en répudiant implicitement le serment qui offensait outrageusement notre foi au Saint-Sacrement.

Voilà tout autant de résultats qui, dans la chaîne des événements providentiels du règne de Notre-Seigneur sur la terre, sont comme des anneaux d'or servant de repères pour en saisir la suite merveilleuse ou les miracles. Le Congrès de Montréal est un de ces anneaux d'or, une de ces merveilles surnaturelles, un de ces vrais miracles.

Chaque congrès eucharistique international a sa caractéristique : ainsi à Londres c'était la manifestation de la lutte et tout ensemble de la conquête en train de s'accomplir ; à Cologne c'était l'affirmation triomphante d'un pays conquis qui manifeste paisiblement sa foi séculaire ; à Jérusalem, ce fut, en 1893, l'union de tous les rites et le rapprochement des Eglises orientales et de l'Eglise latine confessant en face de l'orthodoxie schismatique l'unité de chef ou de docteur ; à Montréal c'est, d'une part la victoire éclatante d'un pays de foi ou du Canada ; c'est d'autre part, la manifestation sans précédent, en continent américain, généralement protestant, des conquêtes faites à l'Eucharistie et à la Papauté, conquêtes célébrées pour la première fois par l'ancien et le nouveau monde dans une fraternité dont le lien purement religieux ménage l'union la plus féconde pour l'avenir.

N'omettons pas cependant qu'il a acclamé le Décret *Quam singulari Christus amore* de SS. Pie X sur la communion des enfants. Le cardinal légat, dans la section sacerdotale d'abord, en assemblée générale ensuite, par une communication donnée en son nom, s'est fait l'écho des décisions de Sa Sainteté. Evêques, prêtres, et fidèles ont acclamé le décret : c'est sans doute depuis son apparition si récente la première adhésion aussi importante qui lui ait été donnée.

A Londres, plus de quinze mille enfants des écoles catholiques ont défilé devant le Légat ; ici près de 30,000. Dans une sorte d'hippodrome, à l'*Arena* vingt mille jeunes gens ont acclamé le pape, applaudi M. Gerlier, président de la jeunesse catholique française, proposant à la jeunesse canadienne d'adhérer au Décret de la communion fréquente ; ils ont juré, à l'appel de Mgr Langevin, fidélité au drapeau canadien qui porte le Sacré-Cœur dans ses plis et qu'il a fait saluer comme le drapeau de l'Eglise et de la patrie, comme un drapeau religieux et national. Quelle leçon de fidélité à la demande de Notre-Seigneur, donnée par la France canadienne à la France

Je ne
sonnes
Dame, n
tout un
acclamat
exécutée
Cet autel
de millie
air, il y a
ques fidèle
arbre né
Ces lig
revenons
offert à
mille hom
exclues) et
heure où l
avions le l
une haie c
25 gradin
bondées, le
voie suivie
d'arcs de tr
tant des s
devises resp
triomphale.
brable étai
qu'au passaj
siasme, con
avec le drape
toujours", l
pied, derriè
comité perm
à bien des
dépassait tou
ont été fort l
Ce triomp
plus haut, et
vu, le plus
les fruits qu'i
clergé et au p
nel.

Je ne dis rien des assemblées générales où dix mille personnes remplissaient chaque soir la vaste église de Notre-Dame, ni du spectacle unique de la messe en plein air devant tout un peuple de plus de 300,000 assistants répondant aux acclamations proposées par l'archevêque après la messe exécutée en plain-chant par un chœur de 300 voix d'hommes. Cet autel entouré de trois cardinaux, de cent-vingt évêques et de milliers de prêtres, rappelait le petit autel dressé en plein air, il y a 268 ans, où un seul prêtre célébrait devant quelques fidèles. Quelle proportion a prise ici le miracle du grand arbre né du grain de sénévé !

Ces lignes étaient écrites la veille de la procession ; nous en revenons émerveillés. Nulle part pareil triomphe n'a été offert à Notre-Seigneur dans l'Eucharistie. Outre les cent mille hommes qui formaient le cortège (les femmes étaient exclues) et qui ont défilé depuis une heure jusqu'à 4.30 heures heure où le Saint-Sacrement est sorti de Notre-Dame, nous avons le long des cinq kilomètres à parcourir, de chaque côté, une haie compacte et profonde, des estrades immenses de 20 à 25 gradins sur 40, 60 et 100 mètres de front absolument bondées, les toits, les terraces, les arbres garnis également. La voie suivie, magnifiquement décorée, où se dressaient une série d'arcs de triomphe monumentaux, des colonnes ou piliers portant des anges adorateurs, des ornements, inscriptions ou devises respirant la foi et la piété la plus vive, était une voie triomphale. Le recueillement et la tenue de cette foule innombrable était merveilleux ; elle n'applaudissait discrètement qu'au passage de ce qui excitait invinciblement son enthousiasme, comme les zouaves pontificaux, le groupe français avec le drapeau français, chantant : " Catholiques et français toujours ", le gouvernement tout entier qui suivait le dais, à pied, derrière les protonotaires, les ordres pontificaux et le comité permanent. Les membres de ce dernier qui ont assisté à bien des congrès remarquables disaient à l'envi que cela dépassait tout ce qu'ils avaient vu. Le soir les illuminations ont été fort belles.

Ce triomphe corrobore les considérations que j'exprimais plus haut, et je répète que ce Congrès, le plus beau qu'on ait vu, le plus important par sa signification, le plus fécond par les fruits qu'il produira, fait grand honneur à l'archevêque, au clergé et au peuple qui l'ont réalisé avec un succès exceptionnel.

E. BAILLY,

Des Augustins de l'Assomption.

CHEMIN DE LA CROIX

COMMENT LE FAIRE POUR EN GAGNER LES INDULGENCES

IXCELLENCE de cet exercice. — Après la sainte messe et les sacrements, le Chemin de la croix occupe l'une des premières places parmi les dévotions les plus solides et les plus fructueuses proposées aux fidèles. En nous faisant méditer la passion et la mort de Notre-Seigneur, ce saint exercice réveille en nous les sentiments de contrition, d'amour, de confiance, de courage et de générosité qui sont à la fois le fondement et la perfection de la vie chrétienne. En suivant Jésus au Calvaire, l'âme coupable se sent portée à détester ses péchés, l'âme tiède à sortir enfin de sa torpeur, et l'âme fidèle à devenir encore plus généreuse au service de Dieu. — Quand le Saint-Sacrement est exposé, il est bon qu'il soit seul l'objet de tous nos hommages, et c'est entrer dans l'esprit de l'Eglise que d'éviter de faire alors le chemin de la croix. Cependant les fidèles qui reçoivent comme pénitence sacramentelle de faire un chemin de croix, par exemple en se confessant pendant les quarante-heures, peuvent accomplir leur pénitence pendant l'exposition, si elles prévoient ne pouvoir s'en acquitter dans un court délai. Ce n'est pas dans l'église des PP. du Saint-Sacrement qu'on peut faire le chemin de la croix *isolément* sans changer de place.

Ses indulgences. — Pour encourager les fidèles à pratiquer cette dévotion salutaire, les Souverains-Pontifes y ont attaché de très

(¹) Nous sommes heureux de recommander à nos confrères et aux communautés l'importante et si pratique étude sur le Chemin de la Croix, de notre collaborateur accoutumé des choses liturgiques. En ce mois de novembre, dans lequel nous allons entrer, les directions qu'il contient seront fort utiles à tous ceux que cette dévotion sollicite pieusement. Nous nous permettons de suggérer à l'auteur de publier cet article sous forme de livret et de le répandre par tout le diocèse. Ce serait faire utile et méritoire.

grandes i
stations d
gences qu
sanctifiées
comme les
gences ont
nombre cer
blable que
accordées à
ments, l'on
par jour.
purgatoire.

Voici les
gagner les

I. — Chemi

10 MANIÈ
dulgences a
points suiva
croyait en p
parfaite ave
l'intention d
formulée av
Quand on l'
(intention v
de parcourir
quement érig
me assis), à c
station à l'ar
de la voie de
vement local
pas entre cha

grandes indulgences. En effet, en parcourant avec dévotion les stations du chemin de la croix, on peut gagner toutes les indulgences que les pèlerins gagnent en visitant les quatorze stations sanctifiées par la douloureuse passion de Notre-Seigneur. Toutefois comme les documents authentiques qui font connaître ces indulgences ont été détruits, le Saint-Siège a défendu de préciser un nombre certain et déterminé d'indulgences; et il paraît bien vraisemblable que plusieurs indulgences plénières et partielles ont été accordées à ce saint exercice. Par suite de la destruction des documents, l'on ignore si l'on peut gagner ces indulgences plusieurs fois par jour. Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

Voici les diverses manières de faire ce pieux exercice pour en gagner les indulgences.

I. — Chemin de la croix fait dans un lieu où les stations sont canoniquement érigées.

1o MANIÈRE DE LE FAIRE ISOLÉMENT. — Pour gagner les indulgences attachées au Chemin de la croix, on doit observer les points suivants. — 1o Il faut être en état de grâce. Si l'on se croyait en péché mortel, il faudrait faire un acte de contrition parfaite avec la résolution de se confesser. — 2o On doit avoir l'intention de gagner ces indulgences. Cette intention doit être formulée avant ou pendant l'exercice (mais non après). Quand on l'a eue précédemment et qu'on ne l'a pas révoquée (*intention virtuelle*), elle persévère et suffit.—3o Il est requis de parcourir, l'une après l'autre, les quatorze stations canoniquement érigées, et de s'arrêter (à genoux, ou debout, ou même assis), à chacune d'elles. Il est nécessaire de marcher d'une station à l'autre, afin de mieux rappeler les quatorze étapes de la voie douloureuse qu'a suivie Notre-Seigneur. Ce *mouvement local* peut à la vérité ne consister qu'en un ou deux pas entre chaque station, mais il ne suffit pas de se lever après

chaque station et de s'agenouiller au même endroit; quelque-
 soit le local, il faut changer de place. — 4o Il est
 exigé de méditer ou sur une circonstance quelconque de la
 passion de Notre-Seigneur, ou mieux sur le sujet de chaque
 station (2). — 5o Enfin, il ne faut pas interrompre, pendant
 un temps notable, l'exercice commencé. Une interruption très
 courte, pour une affaire profane, ou une plus notable pour un
 motif spirituel comme entendre une messe, se confesser, com-
 munion, réciter le rosaire en commun, etc., ne compromet pas
 le gain des indulgences.

2o MANIÈRE DE LE FAIRE EN COMMUN. — Dans les grandes
 réunions, quand la crainte du désordre oblige à rester station-
 naires, il suffit qu'un prêtre parcourre les stations au nom de
 tous (3). Dans les chapelles de communauté, un frère, une
 religieuse, ou un élève peut parcourir les stations au nom des
 autres. Dans tous ces cas, les autres conditions restent les
 mêmes (4).

II. — Chemin de la croix fait avec un crucifix

3o MANIÈRE ORDINAIRE. — Tout fidèle que la *maladie* ou
 tout autre *motif légitime* (comme l'infirmité, l'éloignement de

(2) Une méditation de quelques instants à chaque station suffit
 pour le gain des indulgences, mais ne peut, ce semble, produire une
 vive impression, ni un accroissement de vertu. Les prières vocales
 habituelles avant, pendant, ou après ce saint exercice sont seule-
 ment conseillées.

(3) Dans les grandes églises le prêtre qui monte en chaire pour
 se faire mieux entendre doit être remplacé par un autre qui par-
 court les stations. (Dans le diocèse de Québec, l'unique prêtre peut,
 par indult, se tenir en chaire).

(4) Il est d'usage (mais non nécessaire) de remplacer le mouve-
 ment *local* par un mouvement *corporel*, comme de se lever à chaque
 station. On n'est pas tenu de se tourner vers les diverses croix des
 stations.

l'église, l'
 tions can
 min de la
 d'un cruc
 un chapel
 ce cas, au
 (ou ce cha
 qu'à récit
 5 Pater, A
 Seigneur,
 Souverain-
 ordinaire.
 de grâce, i
 que plusie
 semble le c
 main son c

4o MANIÈRE
 incapables
 d'une des c

Première
 le 18 décem

(5) Ce crucifix
 enrichi d'indu
 taire (soit pa
 cas, avant de
 gences.

(6) Quand le
 il peut accepte
 le tienne réelle

(7) On n'est
 ment, non plus

l'église, le travail, le voyage, etc.), empêche de visiter les stations canoniquement érigées, peut faire, en tout lieu, le chemin de la croix et en gagner les indulgences, en faisant usage d'un crucifix béni pour lui-même ⁽⁵⁾ à cette fin ; il y a aussi un chapelet spécial qui peut recevoir cette bénédiction. Dans ce cas, au lieu de visiter les stations, on doit tenir ce crucifix (ou ce chapelet) en main ⁽⁶⁾, pendant tout l'exercice. Il n'y a qu'à réciter 14 *Pater, Ave et Gloria* pour les 14 stations, plus 5 *Pater, Ave et Gloria* en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur, et enfin 1 *Pater, Ave et Gloria* aux intentions du Souverain-Pontife ; on peut utilement ajouter la méditation ordinaire. Les autres conditions mentionnées ci-dessus (état de grâce, intention et continuité) sont aussi exigées ⁽⁷⁾. Lorsque plusieurs personnes empêchées d'aller à l'église font ensemble le chemin de la croix, il suffit qu'une seule tienne en main son crucifix (ou son chapelet du chemin de la croix).

40 MANIÈRE ABRÉGÉE. — Ceux qu'une maladie grave rend incapables de réciter les 20 *Pater, Ave et Gloria* peuvent user d'une des dispenses suivantes.

Première dispense. — Le général des Franciscains a reçu, le 18 décembre 1877, de Pie IX, le pouvoir de faire remplacer

⁽⁵⁾ Ce crucifix (ou ce chapelet) comme tout autre objet de piété enrichi d'indulgence perd ses privilèges lorsqu'il change de propriétaire (soit par don, soit par héritage, etc.). Il faut donc dans ce cas, avant de s'en servir, lui faire appliquer de nouveau les indulgences.

⁽⁶⁾ Quand le malade est trop faible pour tenir seul son crucifix, il peut accepter l'aide d'une autre personne, pourvu que lui-même le tienne réellement entre ses mains.

⁽⁷⁾ On n'est pas tenu de distinguer les stations par aucun mouvement, non plus que de faire les méditations.

les prières susdites, par la récitation *ou* d'un acte de contrition *ou* de l'invocation donnée ci-dessous. Beaucoup de prêtres séculiers et réguliers ont reçu soit pour cinq ans, soit pour la vie, le pouvoir de bénir des crucifix et de leur appliquer les indulgences du Chemin de la croix, avec le bénéfice de cette dispense. Les fidèles qui possèdent un crucifix béni en vertu de ces pouvoirs, bénéficient de cette dispense.

Deuxième dispense. — Après la mort de ce supérieur, son successeur obtint, de Léon XIII, le 9 septembre 1890, un pouvoir différent qui a été plusieurs fois renouvelé. Cette nouvelle concession exige : 1o que le malade récite (lui-même) l'acte de contrition; 2o dise (ou en latin ou en langue vulgaire) le verset *Te ergo, quaesumus, tuis famulis subveni quos pretioso Sanguine redemisti*, en français " Nous vous en supplions, Seigneur, venez au secours de vos serviteurs que vous avez rachetés par votre précieux Sang " et 3o récite (ou suive en esprit la récitation faite par un autre de) 3 *Pater, Ave* et *Gloria*. Les fidèles qui possèdent un crucifix béni en vertu des pouvoirs obtenus depuis le 9 septembre 1890, doivent observer cette deuxième dispense (*).

(*) Ainsi les prêtres qui ont obtenu avant 1889 le pouvoir (non périmé), accordé par Pie IX, d'appliquer aux crucifix les indulgences du chemin de la croix, doivent continuer à n'exiger des fidèles, en bénissant leurs crucifix, que l'acte de contrition *ou* l'invocation tirée du *Te Deum*. — Au contraire ceux qui ont reçu ce pouvoir depuis le 9 septembre 1890 doivent expliquer bien clairement aux fidèles dont ils bénissent les crucifix, qu'ils ne gagneront les indulgences, (toujours dans le cas d'impossibilité de réciter les 20 *Pater, Ave* et *Gloria*), qu'en faisant les trois prières exigées par Léon XIII et Pie X.

J. S.